

402 Compensation à E. Lajoie, pour la perte de deux animaux
condamnés à être abattus en vertu de la Loi des Epizootis
mais lesquels moururent sur le chemin de fer en route
pour la conserverie. 73 32

DIVERS

488 Allocation de commisération à Elzéar Martineau, ci-devant
aide-chaudronnier à l'agence de Québec du ministère de
la Marine. 1,018 33

489 Allocation de commisération à la veuve de feu William Cul-
lum, ci-devant inspecteur de navires, Département de la
Marine et des Pêcheries. 3,240 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE AU CAPITAL

MINISTÈRE DE LA MARINE

457 { Fleuve St-Laurent—Somme requise pour les réparations à
la flotte de gragueurs et par l'urgence des travaux de
dragage—A voter de nouveau le reliquat non utilisé
du crédit voté dans le budget supplémentaire, Crédit
N° 459, 1924-25. 51,750 00

GOUVERNEMENT CIVIL—TRAITEMENTS

Ministère de la Marine et des Pêcheries—
390 Pour traitement d'un commis principal. 2,280 00

BUDGET PRINCIPAL

(Deux tiers des sommes ci-dessous)

XIX—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

MINISTÈRE DE LA MARINE

219 Canal de navigation du fleuve St-Laurent—Entretien et fon-
ctionnement de la flotte des dragues. 1,663,000 00

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

216 Service de sauvetage, y compris récompenses pour sauvetage
de personnes. 100,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

DOUANES ET ACCISE

{ Sommes requises pour créer des positions et faire la nomina-
tion d'officiers pour prévenir la contrebande et pour faire
enquête sur les fraudes au détriment du revenu, nonobs-
tant toute disposition contraire de la Loi du service civil,
et les dispositions et le personnel ainsi nommé devant
être complètement exclu de l'application de ladite loi;
aussi pour couvrir les dépenses de ces officiers et l'achat
ou l'affrètement de vaisseaux et pour l'achat ou la loca-
tion d'automobiles devant servir à prévenir la contre-
bande et autres infractions aux lois du revenu. 350,000 00